PIECE 5 : ANNEXES

PLAN DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Prescription	20 septembre 2017
Débat sur le PADD	22 avril 2021
Arrêt	29 juin 2023
Enquête publique	.....
Approbation	.....

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Réserve naturelle nationale d'intérêt géologique
- Réserve naturelle nationale d'intérêt géologique du département du Lot

Servitude AC1 : protection des monuments historiques
- Monuments historiques classés ou inscrits
- Périmètres de protection autour des monuments historiques

Servitude AC2 : servitude relative aux sites inscrits et classés
- Sites inscrits ou classés

Servitude AC4 : Sites Patrimoniaux Remarquables (SPR)
- SPR d'Aujols

Servitude AS1 : servitudes attachées à la protection des eaux potables
- Périmètre de protection immédiat (PPI)
- Périmètre de protection rapproché (PPR)
- Périmètre de protection étendu (PPE)

Servitude I4 : ouvrages de transport et de distribution d'électricité
- Poste de transformation électrique générateur de servitude
- Enceinte du poste électrique
- Liaison aérienne
- Tampon de 100 mètres de part et d'autre de la liaison aérienne

Servitudes relatives aux canalisations de transport de gaz
- Canalisations de gaz concernées par la servitude

Servitude de marchepied
- Servitude de marchepied de 3,25 mètres sur chacune des rives du Lot

Servitude PM1 : Plan de Prévention des Risques inondation du bassin du Lot moyen
- Zone Rouge
- Zone orange
- Zone bleue
- Zone vert foncé
- Zone vert clair

Servitude T1 relative aux voies ferrées
- Voie ferrée concernée par la servitude

Servitudes T4 et T5 : servitude de balisage et servitude aéronautique de dégagement
- Générateur de la servitude
- Assiette de la servitude

Cadastre
- Bâtiments
- Parcelles
- Subdivisions fiscales
- Limites communales

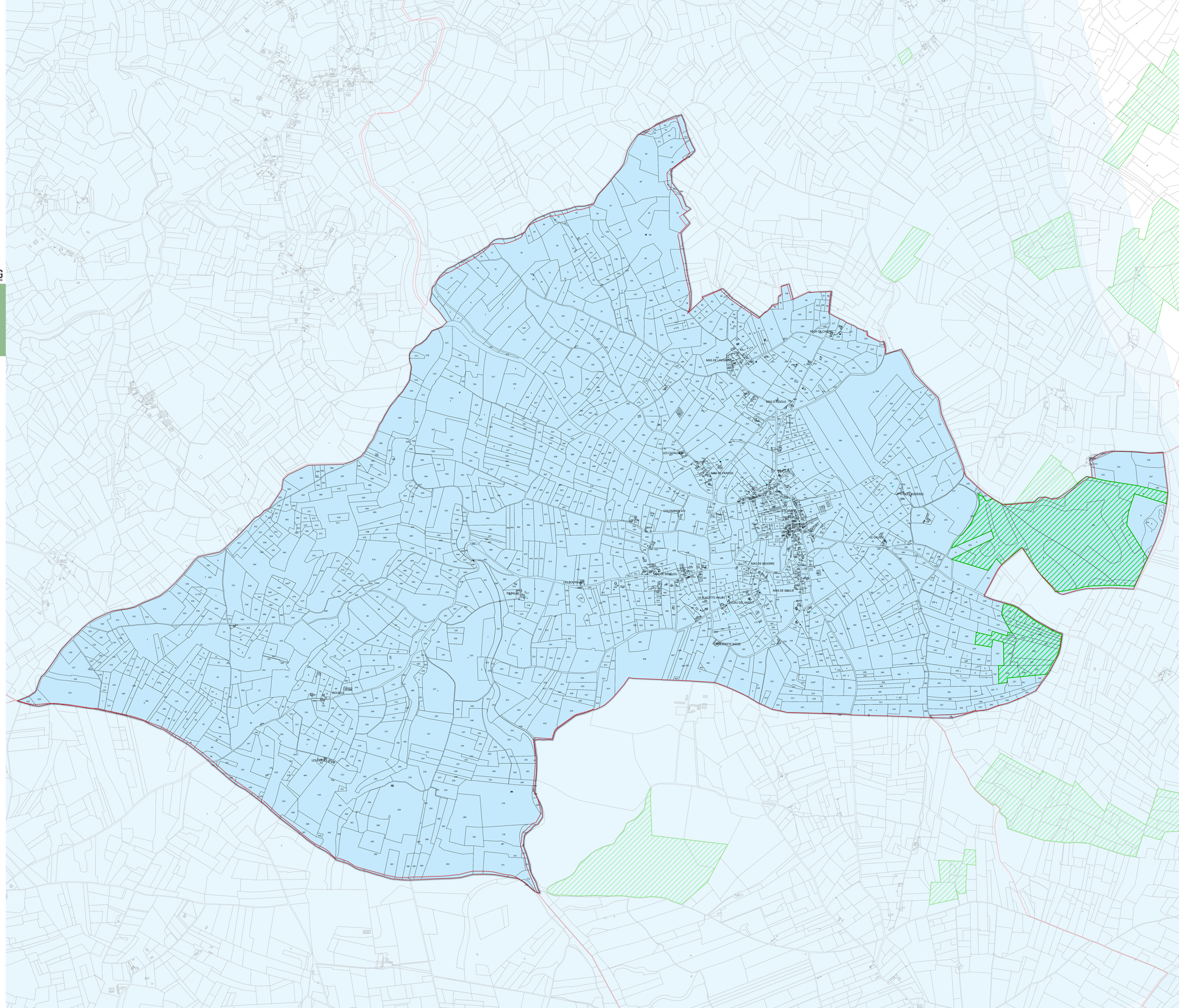

0 200 400 m